



COMMISSION RÉGIONALE DU BENEVOLAT

PROCES-VERBAL n°4

LE 22.03.2022
Visio-conférence

Présidence : M. Gilbert LEU.

Membres participants :

MM. Gérard DEMARRE, Raymond LAPORTE, Pascal LEBRET, Vincent DUBOURG.

Assiste à la réunion :

Mme Charline DAYAUX, assistante de direction de la LFN.

M. Kévin SAUVREY, administratif du District de la Manche.

Absents excusés :

M. Jean-Claude NEEL, Bertrand VOISIN, membres de la CRB,

M. Christophe LECUYER, responsable du pôle Marketing Communication.

En ouverture de cette nouvelle réunion, le Président accueille les membres de la commission ainsi que Mme DAYAUX qu'il remercie pour son investissement auprès de la CRB et excuse M. Jean-Claude NEEL empêché par des soucis de santé.

CIVILITES

Le Président et les membres de la Commission adressent leurs vœux de prompt rétablissement à leur collègue M. Jean-Claude NEEL et l'assurent de leur soutien.

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil, informations diverses.
- 2) Approbation du PV de la dernière réunion
- 3) Journée des bénévoles et Coupe de France,
- 4) Médailles fédérales Jeunes (16-25 ans)
- 5) Médaille fédérale du DFMS.
- 6) Courrier fédéral LFA,
- 7) Questions diverses.

2- APPROBATION DU DERNIER PV

La commission procède à l'adoption :

- du procès-verbal de la réunion plénière n°03 du 08 Mars 2022, publié sur le site Internet de la LFN le 10 Mars 2022.

Aucune remarque n'étant soulevée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

En avant-propos du sujet suivant, le Président rappelle que la présente réunion est plus particulièrement articulée sur la problématique du changement de date des finales de Coupes de France et Gambardella impliquant un impact sur l'organisation de la journée des bénévoles prévue le dimanche 08 Mai 2022.

3- JOURNEE DES BENEVOLES ET COUPE DE FRANCE

Il est rappelé que cette manifestation comprend à la fois les finales de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France au stade de France le samedi 07 Mai suivi le dimanche de la journée des bénévoles qui regroupera des délégations de toutes les ligues en un lieu unique.

Lors de la précédente réunion de la CRB, il a été procédé à l'affectation du nombre de places pour chacun des districts de la LFN. Cette attribution est validée. Une observation a été émise par le District de l'Orne qui sollicitait une place supplémentaire. Toutefois il est acté que si le district de Seine Maritime ne pouvait pourvoir toutes ses places, il en informerait le district de l'Orne et le Président de la CRB afin de combler ce vide éventuel.

Il est souligné que la liste des bénévoles retenus pour participer à cette manifestation devra **impérativement** être communiquée pour le **15 Avril 2022**. Les Districts devront informer la LFN (Gilbert LEU et Charline DAYAUX) avant cette date.

Autre point mis en avant, le fait que les bénévoles retenus devront être licenciés depuis au moins 5 ans. Il est précisé qu'ils devront être majeurs. Il convient d'éviter d'y envoyer des couples (sauf s'ils sont tous les deux bénévoles depuis au moins 5 ans)

Modalités liées à l'organisation de cette manifestation :

- Le transport sera collectif (Autocar) et commun aux bénévoles des 5 districts et portera sur les 2 jours de la manifestation (Départ de Caen vers 8 h ou 9 h – retour à Caen vers 20 h)
- Hormis les repas prévus par la manifestation, les autres repas seront fournis par la LFN (et les cuisines de la Ligue)
- La nuit d'hôtel est programmée pour la nuit du 07 au 08 mai. A la demande des districts, toutes les chambres seront individuelles. La LFN se charge des réservations.
- Les billets d'entrées au stade seront à récupérer à la FFF (Voir par un Président de district volontaire)
- Il n'a pas été désigné de chef de délégation, dès connaissance des participants, un responsable pourrait être désigné)
- La problématique budgétaire d'une telle opération avec le surcout lié à l'hébergement est estimé ainsi que la prise en charge par la LFA dans le cadre des contrats d'objectifs.
- Il est établi un bilan financier de l'opération qui fait ressortir un cout global de 10 K€.

Toutes les modalités de cette manifestation seront affinées et communiquées aux participants et aux districts dès qu'elles seront finalisées.

4- MEDAILLES FEDERALES JEUNES (16 – 25 ANS)

La LFA propose de mettre en place une « médaille fédérale jeunes ». Elle offre la possibilité de récompenser des jeunes bénévoles investis dans leurs clubs.

Pour pouvoir en bénéficier, le jeune bénévole devra :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Occuper une fonction dirigeante dans un club
- Mener un projet spécifique en lien avec l'animation du club.

Il est précisé que la LFN s'est vue attribuée un quota de 6 médailles pour cette saison 2021-2022.

La CRB propose de s'inscrire dans cette démarche. Une communication sera faite aux clubs pour qu'ils expriment leur souhait de récompenser des jeunes de leurs structures. Le service communication de la LFN sera sollicité pour concevoir un visuel qui pourra être publié par la LFN et repris par les districts.

5- MEDAILLE FEDERALE DU DFSM

Concernant les médailles fédérales, le DFSM a présenté un candidat non éligible en regard des critères imposés par la FFF. En conséquence, M. DEMARRE confirme avoir proposé et envoyé à Charline DAYAUX le nom d'un nouveau prétendant à cette médaille. Il va transmettre cette information au Président de la CRB.

6- COURRIER FEDERAL LFA

Le Président de la CRB fait communication aux membres de la commission du courrier reçu de la FFF, signé du Président de la LFA, relatif au contingent de médailles fédérales attribuées à la LFN. En dépit du fait que nous disposions d'une médaille fédérale de vermeil supplémentaire, les membres de la CRB déplorent unanimement le trop faible nombre de médailles attribuées à la LFN ainsi que les critères trop restrictifs retenus pour leur attribution.

7- QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie chacun des membres de leur implication au sein de la commission.

**Le Président de la Commission,
Gilbert LEU**



**Le Secrétaire de Séance,
Pascal LEBRET**

